



UE ENGAGEMENT ÉTUDIANT



L'UE transversale "Engagement étudiant" vise à **valoriser l'engagement citoyen des étudiants dans leur parcours universitaire** à travers différents modules au choix, construits avec des partenaires associatifs ou institutionnels. Comme pour toutes les UE transversales, l'UE ne peut baisser la moyenne générale de l'étudiant, mais seulement lui rapporter des points supplémentaires en cas de validation.

Contenu de l'UE, ECTS et modalités d'évaluation :

- Le travail est réalisé **sur l'ensemble de l'année universitaire**.
- L'UE compte pour 5 ECTS et sa **validation** compte pour le **second semestre seulement**.
- Elle est validée si :
 1. L'étudiant a fait montre d'un engagement réel dans l'activité proposée, évaluée par les partenaires associatifs ou institutionnels avec lesquels il sera amené à travailler.
 2. L'étudiant présente un retour au référent universitaire de l'UE ou du module, au choix à l'écrit (entre 3 et 6 pages police Times 12, interligne 1,5 avec photos) ou à l'oral (20 mn d'exposé environ avec questions), présentant le contexte de son expérience, ce qu'il a découvert dans ce cadre, les difficultés rencontrées ainsi que les stratégies mises en place pour y pallier, ce que lui-même pense avoir apporté aux autres dans le cadre de cet engagement citoyen et ce que cet engagement lui a apporté personnellement en terme de compétences valorisables par la suite.

Renseignements et inscription

uet@u-bourgogne.fr

Les étudiants peuvent désormais choisir parmi les 10 modules suivants :

(responsable universitaire 2018-2019 pour tous les modules sans autre indication : Pierre Ancet - pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

1. Module "accompagnement scolaire" avec l'association AFEV

accompagnement scolaire à domicile de 30 h minimum à 60 h maximum (soit de 15 à 30 séances de 2h réalisées par l'étudiant dans l'accompagnement d'un jeune de 5 à 17 ans)

finalités du dispositif : favoriser la réussite de tous, lutter contre les inégalités, favoriser la mobilité sociale...

Intervenants durant la formation : formateurs associatifs

2. Module "parcours d'excellence" avec le Rectorat d'académie

- tutorat et rencontres dans l'établissement du second degré ; prise de contact et échanges avec des élèves en difficulté sociale. Encadrement : professeurs de lycées en réseau d'éducation prioritaire (REP)

- tutorat personnalisé 2h tous les 15 jours (novembre-mai) soit 24 h au minimum réalisées par l'étudiant avec des jeunes de niveau seconde participant aux parcours d'excellence. Encadrement : Professeur du secondaire responsable du parcours d'excellence ou conseiller principal d'orientation

(responsable 2018-2019 : Hélène Tourard - helene.tourard@u-bourgogne.fr)

3. Module "Projets créatifs et solidaires" avec l'association Itinéraires Singuliers

- Découverte d'un lieu particulier au cœur du Centre Hospitalier La Chartreuse : l'Hostellerie, installée dans une marge verdoyante et artistique, pour accueillir des personnes en situation de handicap ou pas.

- Les étudiants interviendront en doublon avec une salariée ou un bénévole et auront pour rôle principal d'accueillir des visiteurs, d'encadrer des visites guidées ou des ateliers, etc ...

- Le but est d'accompagner les étudiants à changer de vision ou de perspective sur la société, les marges, l'art et l'écart, mais aussi de leur permettre de travailler la prise de parole, l'oralité, la gestion de groupe, etc.

L'engagement étudiant représentera 40 h minimum, réparties sur les week-ends (samedi et dimanche de 13h30 à 17h30).

4. Module «Participation culturelle» dans un service du Pôle Culture de l'université

Formation dans un service du Pôle Culture de l'Université (atheneum, Mission Culture Scientifique) afin de participer au montage des activités culturelles. L'activité représentera au minimum 60 h annuelles au sein du service.

- participation à la conception et à l'animation de manifestations culturelles sur le campus (par exemple café culturel)

- contribution à l'organisation d'événements et au travail de communication en lien avec les personnels du service

- médiation en direction du patrimoine artistique et scientifique de l'uB et expositions temporaires de l'atheneum.

5. Module "écoute des personnes en difficulté" avec l'association SOS Amitié

Attention ce module demande un engagement certain, puisqu'il s'agit de répondre par téléphone à des personnes en souffrance ou difficulté personnelle. Ce module est de loin le plus difficile au sein de l'UE et n'est donc accessible qu'à partir de la L3, mais il est extrêmement formateur, par exemple pour des étudiants en psychologie. Il comprend une formation à l'écoute assurée par l'association (6 séances de 3 h ou plus, environ 20 h) ; elle est complétée formation pratique en alternance : double écoute et débriefing avec une personne déjà formée soit 28 h au total.

Engagements de l'étudiant en contrepartie :

- 8 à 12 h par d'écoute par mois, sans avoir à assurer les écoutes de nuit, plus délicates à assurer.
- obligation d'être présent dans un groupe de partage ou supervision une fois dans le mois (1h 30 à 2 h)
- chaque étudiant aura un tuteur au sein de l'association (en lien avec l'enseignant de l'université responsable de ce module)

(responsable 2018-2019 : Anne Masselin-Dubois - anne.masselin-dubois@u-bourgogne.fr)

6. Module "handicap" avec l'Association des Paralysés de France (APF)

60 h minimum dans l'année. Formation assurée par l'APF pour ensuite participer aux activités suivantes :

- aider et accompagner les adhérents de l'APF à participer aux activités d'animation proposées en soutenant les groupes dans leurs différentes activités, sorties, loisirs... dans le but de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap
- assurer un soutien opérationnel au développement de la vie associative en lien avec la direction et les salariés de l'APF
- aider au développement et à l'animation du réseau internet de l'APF 21 (blog, Facebook) ou accompagner les adhérents dans leurs activités numériques (information et formation).

Ces différentes missions peuvent être dissociées en fonction des compétences et de l'intérêt des étudiants pour ces tâches.

7. Module "accompagnement des étudiants migrants du Diplôme Universitaire Français Langue Etrangère pour l'insertion universitaire et professionnelle des publics migrants" en partenariat avec l'association ARAM

Ce module s'adresse aux étudiants sensibilisés aux problèmes environnementaux et écologiques et désireux de partager leur expérience et leurs connaissances avec des étudiants migrants. Une quarantaine d'étudiants ayant été contraints d'abandonner leur pays, d'interrompre leurs études ou de renoncer à leur emploi participent à ce programme de français intensif. L'objectif est de leur permettre de reprendre des études ou une formation afin de s'intégrer dignement en France. Il est axé autour de deux pôles : l'encadrement de projets liés à l'environnement et l'aide à la reprise d'études sous forme de séances de tutorat. Contact : Claire.Despierres@u-bourgogne.fr

Plus d'information : <http://ub-link.u-bourgogne.fr/actualites/engagez-vous-aupres-des-etudiants-migrants.html>.

8. Module "accueil des étudiants étrangers" avec l'association ESN InsiDijon (International Exchange Erasmus Student Network), pour un engagement d'au moins 60 h dans l'année

- Favoriser l'accueil, l'inclusion et l'accompagnement des étudiants internationaux.
- Faire la promotion de la culture bourguignonne et française.
- Favoriser l'engagement des étudiants internationaux dans le tissu local.
- Faire la promotion de la mobilité internationale.

Site web : www.dijon.ixesn.fr ; Contact : insidijon@ixesn.fr

9. Module "Éducation à l'environnement et au développement durable" avec l'association GnuB (Groupe naturaliste universitaire de Bourgogne)

Formation au montage d'activités scientifiques, pédagogiques et culturelles en lien avec l'environnement et le développement durable du campus. L'activité représente au minimum 60 h annuelles au sein de l'association. <https://www.asso-gnub.fr/actualites/>.

Les étudiants assureront un soutien au développement des activités de l'association sur le campus en contribuant à l'organisation d'événements et au travail de communication liés aux initiatives environnementales (verger conservatoire, parcours botanique, protection de la biodiversité etc.) auprès des usagers du campus et de tout public.

Le public visé inclut les personnes avec des besoins spécifiques (par exemple, création de jardins partagés, des senteurs, Arts et Soins ou événements thématiques à inventer, etc.).

Responsable 2018-2019 : Beryl Laitung - beryl.laitung@u-bourgogne.fr

10. Module "Laïcité" avec l'observatoire de la laïcité

Les étudiants seront les auteurs d'une action de sensibilisation à la laïcité destinée à la communauté universitaire et au public extérieur : un travail visant à faire comprendre le sens de la laïcité à travers des exemples concrets, qui donneront lieu à la réalisation d'un support écrit diffusé ensuite par les étudiants eux-mêmes.

Responsable 2018-2019 : Pierre Bruno - Pierre.Bruno@iut-dijon.u-bourgogne.fr